



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

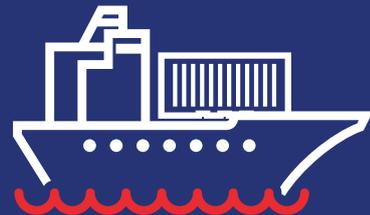


DOUANES
& DROITS
INDIRECTS



DOSSIER DE PRESSE

6 décembre 2021



PRÉSENTATION DU CONTRAT PLURIANNUEL
D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE LA DOUANE

2022-2025

La douane signe un contrat d'objectifs et de moyens 2022-2025 pour se renforcer et répondre aux enjeux de demain

La directrice générale des douanes et droits indirects, Isabelle Braun-Lemaire, la secrétaire générale du ministère de l'économie, des finances et de la relance Marie-Anne Barbat Layani et la directrice du budget Mélanie Joder ont signé ce 1^{er} décembre à Bercy le contrat d'objectifs et de moyens de la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI). Ce contrat couvre la période 2022-2025.

La douane est l'administration de la frontière et de la marchandise

Elle tient les frontières pour protéger le territoire, et elle contrôle les marchandises pour protéger la population, l'environnement et l'économie. Comme toutes les administrations de Bercy, elle soutient les entreprises et contribue à l'attractivité des plateformes logistiques pour garantir la souveraineté économique de la France.

Une douane forte est nécessaire dans le monde actuel

Nouvelle frontière extérieure de l'UE à nos portes avec le Brexit, croissance fulgurante du e-commerce, aggravation des menaces liées aux trafics illicites internationaux et à la criminalité organisée, défis renouvelés de la compétitivité de nos entreprises dans la mondialisation, sont autant d'évolutions rapides et intenses qui affectent durablement nos frontières, la circulation des marchandises et témoignent d'un besoin de protection du territoire, de la population, des entreprises, et de souveraineté économique.

Ces enjeux mettent en évidence un besoin de douane renforcé

Une douane forte sur ses acquis (lutte contre les trafics, accompagnement des entreprises) et ambitieuse sur ses projets (administration de référence à la frontière, e-commerce, outils puissants de détection, capacité d'intervention et moyens aéromaritimes).

C'est pourquoi la douane s'est dotée d'une stratégie ambitieuse

Pour relever ces défis et répondre à ces attentes, la douane a bâti une stratégie de renforcement de ses métiers et de ses capacités d'action liés aux frontières sous toutes leurs formes (physiques, numériques, maritimes) et aux marchandises.

Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de la douane sécurise cette stratégie, garantit les effectifs et renforce le budget

Il confirme de manière concrète l'engagement du Gouvernement en faveur de la sécurité des Français, dans toutes ses dimensions et de la souveraineté économique de la France, à laquelle la douane concourt aux côtés des autres administrations des ministères économiques et financiers.

Ce contrat est ainsi une reconnaissance de l'engagement et de l'expertise historique et reconnue de la douane aux frontières terrestres, maritimes, aériennes et numériques.

2022-2025



Procédures simplifiées
et des tâches quotidiennes
allégées



Conditions de travail
améliorées



Une meilleure sécurité
des agents dans l'exercice
de leurs fonctions



Stabilité des emplois
(à périmètre de missions constant)
jusqu'en 2025

+ 68,7 M€
DE CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT

+ 79,3 M€
DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT



20,3 M€
pour moderniser les outils
informatiques et numériques



20 M€
pour neuf
nouveaux scanners



12 M€
pour les équipements
et matériels de contrôles



15 M€
pour deux
nouveaux hélicoptères



4,1 M€
pour de nouveaux
téléphones et ordinateurs



12,9 M€
de projets immobiliers
(rénovations ou créations de locaux)



450 K€
de moyens supplémentaires
pour les laboratoires



12 M€
pour l'acquisition de
deux vedettes garde-côtes

La douane est renforcée sur ses métiers liés à la frontière et à la marchandise

La douane, administration de la frontière

Tenir les frontières physiques, numériques et maritimes pour protéger le territoire



AUX FRONTIÈRES PORTUAIRES, AÉROPORTUAIRES ET TERRESTRES

Dans un contexte de mondialisation des échanges et pour contribuer à la compétitivité des ports et aéroports français, la douane se positionne comme l'administration de référence pour le passage de la marchandise à la frontière.

Celui-ci doit être rapide, transparent, optimisé et sécurisé.

- > Le Brexit a conduit à réarmer la frontière avec le Royaume-Uni et à mettre en place un SI dédié, la « frontière intelligente » pour éviter l'engorgement des infrastructures. Il a aussi été l'occasion d'une simplification de l'action de l'État, avec la douane pour guichet unique (reprise des contrôles sanitaires auparavant réalisés par la DGCCRF).
- > Le succès de ce dispositif conduit à son extension progressive sur l'ensemble des points de contrôle frontaliers du pays.
- > La douane a construit et met en oeuvre France Sésame, portail numérique avec à la clé, une meilleure orchestration des formalités administratives à la frontière applicable aux marchandises soumises aux réglementations sanitaire et phytosanitaire.



1^{ère}
place de la France dans la catégorie commerce transfrontalier, selon le classement DoingBusiness de la Banque Mondiale



80%
des flux routiers entre l'UE et le RU passent par la France



98,8%
des marchandises dédouanées en moins de 12 heures



France Sésame

opérationnel au second semestre 2021

3 ports concernés : Le Havre, Dunkerque, Marseille.

Douane pilote, en partenariat avec DGCCRF, DGAL et DGITM.

- Depuis le 1^{er} novembre 2021, les contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation jusqu'alors réalisés par la DGCCRF au Havre et à Marseille sont effectués par la douane. Le gouvernement a voulu cette simplification pour fluidifier le passage des marchandises aux frontières et améliorer la lisibilité de l'action de l'État, notamment pour les opérateurs portuaires.
- FRANCE SÉSAME, plateforme numérique publique gratuite issue d'un partenariat entre la DGDDI, la DGAL, la DGCCRF et la DGITM vise à simplifier et fluidifier les importations (et opérations de transit) des marchandises sanitaires et phytosanitaires (SPS) sur les grands ports maritimes du Havre, de Marseille et de Dunkerque.



Contribuer à l'attractivité des ports et aéroports français

La douane s'engage et se renforce simultanément sur le contrôle des marchandises et la fluidité du franchissement de la frontière

- Les ports et aéroports de l'UE sont en compétition pour attirer l'activité économique, créatrice de richesse et d'emplois, liée à l'importation et l'exportation de marchandises.
- Un facteur important de la compétitivité d'un port ou d'un aéroport est que les marchandises n'y stationnent pas trop longtemps, notamment pour des raisons administratives.
- Cela est particulièrement sensible pour les produits soumis à contrôles sanitaires et phytosanitaires.
- La douane s'engage et se renforce pour à la fois prendre en charge et organiser les contrôles auparavant effectués par plusieurs administrations, échanger avec les importateurs et acteurs portuaires par un nouveau portail numérique (France Sésame), et contrôler plus rapidement et efficacement les marchandises avec de nouveaux scanners et des outils faisant appel à la science des données.



À LA FRONTIÈRE MARITIME

Première administration civile à la mer, la douane renforce ses moyens pour accroître leur capacité opérationnelle et les rendre plus rapidement projetables lors d'opérations spécifiques. Elle répond ainsi efficacement aux besoins de l'action de l'Etat en mer, qu'il s'agisse de surveiller les frontières maritimes, d'intercepter en haute-mer des navires transportant de la drogue, de détecter des pollutions ou d'assurer du secours en mer.

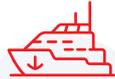
La douane peut fouiller intégralement un navire, y compris les cabines des passagers. Elle est également la seule administration à pouvoir intervenir dans la zone contiguë (entre 12 et 24 nautiques des côtes), ce qui lui octroie une capacité d'interception et de contrôle dans la profondeur tout à fait unique et cruciale pour le préfet maritime.

Pour mener à bien ses missions de contrôle, la douane poursuit la montée en gamme ou l'extension des capacités des équipements maritimes et aériens.



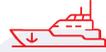
5

hélicoptères modernisés



2

vedettes garde-côtes renouvelées



4

embarcations rapides d'interception renouvelées



1

centre d'excellence drones



À LA FRONTIÈRE NUMÉRIQUE

Tenir la frontière numérique, c'est faire en sorte que les produits achetés en ligne et acheminés depuis l'étranger n'échappent pas à l'impôt et au respect des normes, et soient donc traités comme le commerce de détail en ville.

C'est aussi s'assurer que ces envois ne servent pas à introduire des marchandises illicites ou dangereuses, comme les stupéfiants, les contrefaçons ou de faux médicaments.

En ce sens, le « paquet TVA e-commerce », entré en vigueur depuis le 1er juillet 2021, oblige tous les transporteurs (importateurs de fret express et postal) à déposer une déclaration en douane électronique pour chacun des colis importés. La douane a donc bâti un nouvel écosystème informatique pour traiter ces flux, s'assurer de leur taxation, les cibler et les contrôler.



300 à 400 M

de colis estimés à l'arrivée chaque année en France en provenance de pays non UE



22 %

de e-acheteurs français achètent sur Internet auprès de vendeurs étrangers (hors UE) (source : FEVAD)



28 000

infractions sont constatées chaque année dans les envois du e-commerce



112 Mds€

somme que représente le e-commerce en 2020



GARDE-FRONTIÈRE



77 PPF

aériens, maritimes ou terrestres sont tenus par la douane

Outre le contrôle des marchandises sur tous les points d'entrée, les douaniers garde-frontières réalisent le contrôle transfrontières des personnes sur 77 points de passage frontaliers (PPF) aériens, maritimes ou routiers. La douane va mettre en œuvre l'enregistrement des ressortissants pays tiers dans le système EES (système entrée/sortie). En outre, dans les principaux PPF, la douane va renforcer ses effectifs pour alterner plus souvent les missions de tenue de PPF et les missions de lutte contre les trafics.

Par ailleurs, la douane effectue aussi des contrôles dans une configuration aléatoire et dynamique sur 69 points de passage autorisés.



FRONTIÈRES EXTÉRIURES

La douane a depuis longtemps mis en place un réseau douanier international grâce à ses attachés douaniers qui sont ses meilleurs au-delà des frontières : ils veillent sur la frontière française depuis d'autres pays européens ou sur les frontières françaises et européennes depuis l'étranger. Dans ce cadre, la douane adapte en continu ce réseau pour répondre à cette mission.

Comme ses homologues européens, la douane va contribuer aux dispositifs pilotés par l'UE de surveillance des frontières extérieures, de lutte contre les trafics, et d'analyse de risque sûreté des importations. Cela se traduit par des mises à disposition de douaniers français auprès de l'agence européenne FRONTEX.



18

attachés douaniers, ayant une zone de compétence sur 78 pays



10 000

Constitution progressive d'un corps européen de 10 000 garde-frontières et garde-côtes sous uniforme FRONTEX, auquel la douane contribuera par le détachement régulier de personnels

La douane, administration de la marchandise

Contrôler les marchandises pour protéger la population, l'environnement et l'économie



LA DOUANE PROTÈGE LE TERRITOIRE EN LUTTANT CONTRE TOUS LES TRAFICS

Pour continuer à effectuer la grande majorité des saisies de drogues, contrefaçons, cigarettes de contrebande et espèces protégées, la douane se dote de nouveaux moyens technologiques pour mieux détecter, analyser et cibler les flux à risque.

Elle doit développer et sécuriser ses capacités d'enquête sur les cryptomonnaies et cryptoactifs, en étoffant son service dédié : Cyberdouane (direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières).

Pour être complète, la lutte contre les trafics illicites doit être conjuguée à la lutte contre le blanchiment des profits illicites qu'ils génèrent. Elle contrôle des professions à risque, intensifie le contrôle de l'argent liquide et renforce ses capacités d'investigation. Ainsi, la douane va renforcer le service d'enquêtes judiciaires des finances (SEJF) dans le cadre de la création du Parquet européen et des possibles enquêtes transfrontalières.



Chaque année, la douane réalise entre 60 et 75 % des quantités de drogues saisies en France



88,72 t

de drogues saisies sur le territoire national et en haute mer en 2020



44,8 M€

d'avoires criminels saisis ou identifiés en 2020



LA DOUANE PROTÈGE L'ÉCONOMIE EN SÉCURISANT LES OPÉRATIONS D'IMPORT-EXPORT, AINSI QUE LE SECTEUR DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES ET DE LA VITICULTURE

La douane sécurise les importations et les exportations des entreprises en les conseillant dans le choix de leur schéma logistique, leurs procédures et régimes douaniers. Elle le fait également en les accompagnant dans leurs opérations et en délivrant des renseignements tarifaires contraignants (RTC), des renseignements contraignants sur l'origine (RCO), des certifications OEA et des informations sur le Made in France.



1804

opérateurs économiques agréés (OEA) valides en 2020, plaçant la France au 2^{ème} rang européen derrière l'Allemagne et devant les Pays-Bas



89,5 %

de satisfaction des opérateurs du commerce international vis-à-vis de la douane en 2020



1 743

entreprises conseillées par les pôles d'action économique de la douane



LA DOUANE PROTÈGE LES CITOYENS ET L'ENVIRONNEMENT EN VÉRIFIANT LA CONFORMITÉ DES MARCHANDISES AUX NORMES

Les circuits logistiques et les stratégies de distribution changent de manière très rapide, notamment avec l'explosion du e-commerce, qui se caractérise par l'absence de point de vente physique au consommateur.

La douane répond à cette situation en maillant davantage le territoire, au-delà des seules frontières : elle va ainsi investir à ce titre les grands entrepôts logistiques en périphérie de nos agglomérations pour y effectuer des contrôles de conformité aux normes sanitaires, phytosanitaires, techniques et environnementales.

Objectif : garantir un niveau de normes pour les consommateurs, quel que soit le circuit de distribution, dans un cadre coordonné avec ses partenaires (DGE, DGCCRF, DGPR, etc.) mais également avec le soutien du service commun des laboratoires (SCL).



Laboratoires

60 000 échantillons reçus et
200 000 analyses réalisées par an



3,18 M

de jouets contrôlés en 2020

La douane, administration moderne et innovante

Cette ambition en termes de métier s'accompagne d'une ambition inédite en termes de modernisation et d'amélioration des conditions d'exercice de ces missions

La douane va améliorer les équipements individuels de ses personnels pour qu'ils exercent dans les meilleures conditions de sécurité et de confort : kit d'équipements pour les contrôles en extérieur, habillement adapté aux conditions climatiques, nouveaux gilets pare-balles et porte-plaques, rénovation des espaces de travail.

La douane va déployer un environnement de travail numérique afin que chaque agent sur le terrain puisse réaliser un maximum de tâches en mobilité.

Les millions de données contenues dans les quelques 200 applicatifs de la douane vont être utilisés grâce à la science des données pour irriguer tous les métiers de la douane (analyse, enquête, ciblage (webscraping), accompagnement des entreprises du commerce international et du secteur viti-vinicole, déploiement des brigades sur les axes routiers, etc.).

La douane va se donner de nouveaux outils de détection : scanners fixes dans les ports et aéroports, scanners mobiles déployable sur tout le territoire, accroissement du parc de lecteurs automatisés de plaques d'immatriculation, développement d'une capacité drones, nouveaux moyens techniques pour la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières et pour la direction nationale garde-côtes.



20 M€

pour neuf
nouveaux scanners



12 M€

pour les équipements
et matériels de contrôles



20,3 M€

pour moderniser
les outils informatiques
et numériques



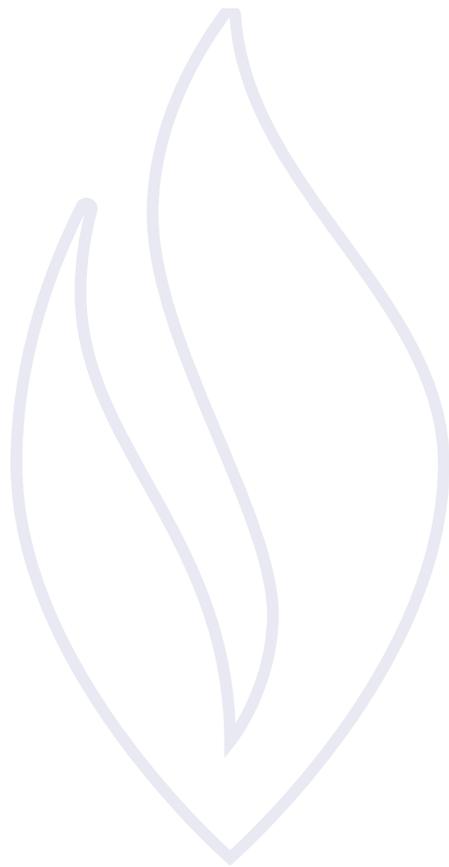
12,9 M€

de projets immobiliers
(rénovations ou créations de locaux)

Notes







INFOS DOUANE SERVICE

0 800 94 40 40



Direction générale des douanes
et droits indirects